

« Discriminations et accès au droit » Quelques références bibliographiques

Cadre réglementaire

LOI n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations

Mise en conformité avec la législation européenne, la loi définit également la discrimination indirecte et allonge la liste des critères.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018877783

Loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Revient, dans son article 1, sur la nécessité de « garantir aux habitants des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics »

 $\frac{\text{https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028636804\&categorieLien=i}}{\text{d}}$

Loi n° 98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et la résolution amiable des conflits

Clarifie la notion d'accès au droit et donne un nouvel essor aux Conseils départementaux de l'accès au droit.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000758801

Charte nationale de l'accès au droit du 21 février 2017

Institue « l'aide à l'accès au droit comme étant un vecteur de socialisation et d'insertion, un facteur de cohésion sociale ainsi qu'un outil de lutte contre les facteurs d'exclusion et de discrimination ». http://www.justice.gouv.fr/art_pix/charte_nationale_acces_droit_20170221.pdf

Discriminations et accès au droit

ARNOULET Emilie, Coordinatrice; VITEAU Julien, Coordinateur, Les discriminations : comprendre, agir, accompagner, in *Formation et territoire*, n°11, décembre 2006, 128 p.

Ce n°11 de la revue Formation et territoire aborde les discriminations dans une double perspective d'action et de réflexion. La première partie, intitulée "comprendre" s'interroge sur les conditions et le sens de l'apparition de la discrimination. Les contributions de la seconde partie -"Agir"- détaillent des stratégies de lutte contre les discriminations en entreprises ou dans les services d'emploi et/ou d'accompagnement. Enfin la troisième partie -"accompagner"- concerne les victimes de discriminations.

http://www.arifor.fr/IMG/pdf/formation_territoire_11.pdf



BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick, HERAN François, **Trajectoires et origines :** enquête sur la diversité des populations en France, Paris, Ined éditions, 2015, 622 p. (Grandes enquêtes)

Cet ouvrage présente les résultats de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) réalisée auprès de 22000 personnes afin d'avoir des connaissances statistiques sur la situation des populations liées à l'immigration, sur la diversité des populations en France, et sur les discriminations. Un des apports majeurs de cet ouvrage est qu'il combine l'approche objective et subjective de la discrimination en étudiant pour la première fois l'expérience du racisme subi. Les contributions sont organisées autour de cinq parties : diversité des origines et des trajectoires ; l'accès aux ressources scolaires, sociales et professionnelles ; les dynamiques familiales ; discrimination et racisme : la prise en compte des perceptions ; questions d'identités.

BRINBAUM Yaël, GUEGNARD Christine, **Effets du lieu de résidence en ZUS sur les parcours et le sentiment de discrimination des jeunes issus de l'immigration**, Dijon, Institut de Recherche sur l'Education, mai 2015, 13 p. (Les Documents de Travail de l'IREDU 2015/3)

http://iredu.u-

bourgogne.fr/images/stories/Documents/Publications iredu/documents travail iredu/DT 2015-3.pdf

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), **Combattre les inégalités femmes-hommes dans les territoires fragiles**, in *En Bref* n°6, octobre 2015, 4 p.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les espaces très peu denses, l'accès des femmes à l'emploi reste difficile. C'est pourquoi le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale notamment en matière d'éducation, de formation et d'emploi. Ce numéro d'En Bref permet de prendre la mesure des inégalités femmes-hommes et présente les moyens mobilisables par les différents acteurs, publics et privés, pour mieux les combattre. (Source : éditeur)

http://www.cget.gouv.fr/sites/default/files/pdf/actualite/464/bref-06-cget-10-2015.pdf

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), **Guide pratique de lutte contre les discriminations : L'essentiel**, 2017, 47 p.

Ce guide, présenté le 23 février 2017 par Hélène Geoffroy, secrétaire d'État chargée de la ville, a pour objectif d'identifier, prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations. Il s'adresse prioritairement aux services de l'Etat, aux opérateurs de service public, aux associations et aux élus locaux, mais a vocation à s'étendre vers le tissu associatif et les services municipaux et paramunicipaux en charge de produire un plan local de lutte contre les discriminations, dont le présent guide pourrait constituer une annexe ou une ressource clé pour son élaboration. Il a une double vocation : offrir un panorama transversal des principaux dispositifs portés par l'ensemble des ministères en matière de lutte contre les discriminations ; constituer une boîte à outils permettant d'identifier les mesures, les acteurs et les documents pertinents pour former, se former et accompagner les victimes de discriminations. Il s'organise autour de quatre chapitres : qu'est-ce que la discrimination ? Mieux comprendre pour mieux combattre ; se former pour savoir comment lutter contre les discriminations ; les outils de lutte contre les discriminations ; les dispositifs de lutte contre les discriminations.

http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/quide pratique de lutte contre les discriminations.pdf



CUTURELLO Paul, **Discriminés: l'un se déclare, l'autre pas. Les jeunes d'origine maghrébine face aux discriminations** Communication présentée lors du colloque ARDIS "Discriminations : état de la recherche", session *Le sentiment de discrimination*, décembre 2013, 16 p.

Dans le cadre de l'enquête génération 98, invités à répondre à la question « estimez-vous avoir été victime, au moins une fois, de discrimination à l'embauche ? » Mouloud a répondu oui, Karim a répondu non (questionnaire du Céreq). L'un s'est déclaré discriminé, l'autre pas. Pourtant tous deux partagent la même origine, maghrébine ici, donc potentiellement stigmatisables et discriminables. Les réponses différentes de ces jeunes aux caractéristiques pourtant très proches interrogent. L'enquête Discriminations Ressenties et Inégalités Sociales (DRIS) a souhaité en savoir plus. Les chercheurs ont pris soin de retenir un groupe témoin constitué par des individus choisis parmi ces jeunes qui avaient répondu non à la question de l'enquête CEREQ Génération 98. Ils ont effectué des entretiens semi-directifs auprès de ce groupe témoin afin de vérifier s'ils ont réellement été épargnés, ou s'ils étaient concernés d'une manière ou d'une autre par les discriminations malgré leur réponse négative.

http://www.ardis-recherche.fr/files/files file 185.pdf

DUBET, François, COUSIN Olivier, MACÉ Éric, RUI Sandrine, **Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations**, Paris, Seuil, 2013, 360 p.

Ce livre porte sur la manière dont les personnes discriminées pour tout un ensemble de raisons vivent ces discriminations. Les auteurs ont ciblé les minorités (migrants et descendants de migrant), les femmes et les minorités sexuelles. Ils s'intéressent à l'expérience même des discriminations, aux conditions sociales qui déterminent la nature de l'expérience des discriminations et pour finir aux effets des cadres réglementaires et des luttes contre les discriminations. Leur but est de savoir « ce que les discriminations font aux individus, mais aussi ce que les individus font des discriminations ».

Le Défenseur des droits, l'Organisation internationale du travail pour la France, **10**° **Baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi : enquête auprès des demandeurs d'emploi,** Paris, mars 2017, 22 p.

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/enquete-ead vol 3 - oit.pdf

Le Défenseur des droits, **Bilan annuel d'activité 2016**, Le Défenseur des droits, février 2017, 150 p.

En plus de décrire exhaustivement ce qu'est le défenseur des droits et ce qu'il a fait en 2016, le rapport de 2016 accorde une grande place à l'accès au droit, qui a tendance à reculer. Il revient également sur l'actualité terrible de 2016 qui a conduit le Défenseur des droits à se prononcer sur l'équilibre entre les exigences de la sécurité et le respect des garanties des libertés fondamentales.

http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/raa-2016-num-20.02.2017.pdf

OKBA Mahrez, Jeunes immigrés et jeunes descendants d'immigrés. Une première insertion sur le marché du travail plus difficile en particulier pour ceux qui résident en Zus, in Dares Analyses, n° 74, sept. 2014

La Dares publie une étude issue de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) menée en 2008. Les jeunes âgés de 18 à 29 ans immigrés ou descendants d'immigrés rencontrent plus de difficultés d'insertion à la fin de leur étude que les autres. Ils se retrouvent plus souvent en période de chômage ou en inactivité que les jeunes non issus de l'immigration. L'étude montre également que lorsque ces jeunes habitent en Zus, les difficultés sont d'autant plus importantes et le sentiment d'avoir subi une discrimination liée à l'emploi est encore plus prégnant.

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-074.pdf



SAFI Mirna, **Les inégalités ethno-raciales**, Paris, La Découverte, 2013, 122 p. (Repères), Bibliogr. 27 p.

Cet ouvrage analyse la manière dont les appartenances ethniques ou raciales dans les sociétés occidentales participent à la dynamique des inégalités sociales. Ceci à partir d'une synthèse de la littérature en sciences sociales relative à la question des inégalités ethno-raciales. Les deux premiers chapitres esquissent les fondements conceptuels (définition des inégalités ethno-raciales, interaction avec d'autres inégalités sociales) et méthodologiques (mode de collecte des données et méthodes de mesure) de l'analyse des inégalités ethno-raciales.

Les chapitres suivants dressent un bilan des résultats de la recherche sur ces questions. Quatre thématiques sont traitées successivement : le marché du travail, le lieu de résidence, l'école et la sphère civique.

Sites internet



Métropole européenne de Lille

Retrouvez-y toutes les actions et actualités de la MEL, notamment en matière de lutte contre les discriminations sur le territoire.

http://www.lillemetropole.fr/mel.html





Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Retrouvez-y toutes les actions et actualités de la DRJSCS, notamment en matière de lutte contre les discriminations sur le territoire. http://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/



Préfecture du nord

Retrouvez-y toutes les actions et actualités de la Préfecture du nord, notamment en matière de lutte contre les discriminations sur le territoire.

http://www.nord.gouv.fr/



Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Nord

Retrouvez-y les missions, les actions, les guides pratiques du CDAD, mais également les coordonnées des nombreuses structures d'accès au droit sur votre territoire : Maisons de Justice et du Droit, Points d'Accès au droit, etc. http://www.cdad-nord.justice.fr



Défenseur des droits

Retrouvez-y les missions, les actions, les publications du Défenseur des droits, ainsi que les modalités de saisine. https://www.defenseurdesdroits.fr





Réseau RECI – Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration

Retrouvez-y les publications et les projets de ce réseau qui se donne pour objectif de favoriser une action collective et mutualisée sur l'immigration, l'intégration et la prévention des discriminations.

Accès au catalogue documentaire en ligne : http://biblio.reseau-reci.org



IREV – Centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France

Retrouvez-y toutes les actualités, les évènements, les rencontres, les publications de l'IREV. http://www.irev.fr/

À l'IREV, un Espace Doc à votre disposition

Il est ouvert au public et compte près de 6000 références documentaires, consultables gratuitement sur place sur rendezvous (possibilités d'emprunt).

Contact:

Hélène GUITER, chargée d'information et de documentation, <u>h.quiter@irev.fr</u>